

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018 soit 4,16 € ht la ligne

Les annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centralisée, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

7202345601 - AA Commune de LE MINIHIC-SUR-RANCE 2ÈME AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

conjointe portant sur la révision alléguée n° 1 et la modification n° 1 du PLU

Par arrêté n° 2019-038 du 15 avril 2019, le maire de Le Minihic-sur-Rance a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur la révision alléguée n° 1 et la modification n° 1 du PLU de la commune de Le Minihic-sur-Rance.

Acte effectif, le Président du Tribunal Administratif a désigné Mme Danièle FAYSSÉ en qualité de commissaire-enquêteur.

La révision alléguée n° 1 a pour objet :
- Transfert de 4 960 m² de la zone A vers la zone U12 - règlement graphique.
- Création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de la Grandrais.

La modification n° 1 a pour objet :
- Prise en compte les observations du comité de légalité.
- Clarification de la rédaction du règlement écrit.
- Rectification des erreurs matérielles.
- Rectification de 1 120 m² de zonage au règlement graphique.
- Suppression d'un emplacement réservé.
- Suppression d'un cours d'eau.

La personne responsable de la révision alléguée n° 1 et de la modification du PLU est la commune de Le Minihic-sur-Rance représentée par son maire, M. Claude RUAUD, dont le siège administratif est situé à la Malrie, place de l'église, 35870 Le Minihic-sur-Rance.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU dans le cadre de la révision alléguée n° 1 et dans le cadre de la modification n° 1 sera éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur et fera l'objet d'une approbation par le conseil municipal pour chaque procédure.

L'enquête publique conjointe se déroulera en mairie de Le Minihic-sur-Rance (place de l'église, 35870 Le Minihic-sur-Rance) du lundi 6 mai 2019 à 8 h 30 au vendredi 7 juin 2019 inclus soit pendant 33 jours. Mme la commissaire-enquêtrice recevra le public les :
- Mardi 7 mai de 8 h 30 à 12 h 00 ;
- Lundi 20 mai 2019 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- Vendredi 7 juin de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site Internet www.le-minihic-sur-rance.fr en mairie de Le Minihic-sur-Rance aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi - mercredi - vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :
- soit sur le registre d'enquête en mairie ;
- soit les adresser par courrier postal à la Malrie, avec la mention : Objet : PLU, à l'attention de Mme la commissaire-enquêtrice (Mairie, place de l'église, 35870 Le Minihic-sur-Rance) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@publique.minihic-sur-rance.fr

Le dossier soumis à chacune des deux procédures :
- le projet de PLU arrêté complété par une évaluation environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête,
- le bilan de la concertation (pour la révision alléguée),
- les avis émis sur le projet de PLU,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Le Minihic-sur-Rance et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra se adresser au maire et à ses élus, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

7202264101 - AA Commune de SAINT-GUINOUX Avis de prolongation de l'enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n° 093.2019 en date du 3 mai 2019, P.R.S sur décision du commissaire-enquêteur, l'enquête publique relative à la révision du PLU de Saint-Guinoux prévue du 16 avril 2019 au 17 mai 2019, est prolongée jusqu'au 1er juin 2019.

Les modalités d'organisation de l'enquête, prévues à l'arrêté initial d'ouverture d'enquête continuent d'être appliquées conformément aux avis parus dans les journaux Ouest-France et Pays Malouin. Par son du 1er avis le 27 mars 2019 dans la Ouest France et le 28 mars 2019 dans le Pays Malouin. 2ème avis le 17 avril 2019 dans la Ouest France et le 18 avril 2019 dans le Pays Malouin.

Une permanence supplémentaire du commissaire-enquêteur aura lieu le mercredi 29 mai 2019 de 10 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Saint-Guinoux.

Vie des sociétés

7202038101 - VS SCI CLAIRETTE SCI au capital de 1 524 euros 3, Impasse de la Chapelle 35114 SAINT-BENOIT-DES-ONDES 340277359 R.C.S. Saint-Malo

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du Gérant en date du 11 février 2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13 février 2019, nommé en qualité de liquidateur Mme Claire BAUDIN, 3, Impasse de la Chapelle, 35114 Saint-Benoit-des-Ondes et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Saint-Malo.

7202293701 - VS Étude LUGAND, DAUGUET & COZIC Notaires associés DINARD (35800) 13, place Nowquay

SCI DE LA GRANDE GAUTRAIS SCI au capital de 1 524,49 euros Siège social : La Grande-Gautrais 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER RCS Saint-Malo 389.087.974

AVIS DE MODIFICATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2019, il a été constaté le décès de Stéphane JEAN, co-gérant, intervenu le 31 janvier 2019 et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

7202698101 - VS PGS BREIZH Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros Siège social : ZI Jovial 35690 ACIGNÉ RCS Rennes 389 678 038

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL HORS RESSORT

Aux termes d'une décision en date du et avec effet au 25 mars 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Sérent (56460) ZA des Ajoncs-d'Or, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : Acigné (35690) ZI Jovial.

Nouvelle mention : Sérent (56460) ZA des Ajoncs-d'Or.

Pour avis
Le Président.

7202305001 - VS AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SECHAL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : s, boulevard de la Tour-d'Auvergne, 35400 Saint-Malo.
Objet : Bar - Hôtel - Restaurant.
Durée : 50 ans.
Capital : 10 000 euros souscrit et libéré en totalité.
Gérance : MM. SEKLAOUI Nadir et CHALLAL Lyas, demeurant respectivement 2, rue de l'Arable, 35400 Saint-Malo et 8, rue Sainte-Barbe, 35400 Saint-Malo.
Immatriculation : au RCS de Saint-Malo.

Pour avis.

7200683001 - VS JADI Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : Allée Morvan Lebesque Rue du Clos Courtel, 35700 RENNES 627 801 122 R.C.S. Rennes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A compter A.G.E du 08 avril 2019 : Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Rennes.

7202397901 - VS CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, notaire à Mondelès (Ille-et-Vilaine), 25, avenue du Maréchal Leclerc, le 21 mars 2019, enregistré au service départemental de l'enregistrement, le 05 avril 2019 dossier 2019 0008982, référence 3504P61 2019 N 01302 a été cédé par :

La Société dénommée SARL RENOV'AUTO, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est à Saint-Jacques-de-la-Lande (35138), rue Angela Duval, ZAC Mi-Vola, identifiée au SIREN sous le numéro 350123816 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

À la Société dénommée BOURDIN SCHOHN, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège est à Saint-Jacques-de-la-Lande (35138), rue Angela Duval, identifiée au SIREN sous le numéro 811483619 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

La branche d'activité d'entretien de véhicules neufs et d'occasions et de ventes de véhicules neufs et d'occasions sis à Saint-Jacques-de-la-Lande (35138), rue Angela Duval, ZAC Mi-Vola, lui appartenant, connu sous le nom commercial de «RENOV'AUTO» et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Rennes, sous le numéro 350123816.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature du l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent soixante-treize mille euros (173 000 euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour cent soixante mille euros et vingt-et-un centimes (164 538,21 euros),
- au matériel pour huit mille quatre cent soixante-et-un euros et soixante-dix-neuf centimes (8 461,79 euros).

Cette cession a été négociée par l'agence dénommée LHERMINE TRANSACTIONS, sise à Rennes (35000), 6, rue du Père Lebrat.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

7202524601 - VS AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un A.S.S.P. en date du 10 mai 2019 à Saint-Malo (35400), il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination EURL LANGLET, une EURL ayant son siège social 12, rue de Bolesire à La Gouesnière (35350) et pour objet : Les travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, la vente, l'installation de tous matériels, outillages, matériaux et produits conçus liés à l'activité de plomberie, chauffage-sanitaire, et plus généralement toutes énergies.

Le capital social fixé à 500 euros, est constitué par des apports en numéraire. Il est divisé en 50 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

La société sera gérée par M. Anthony LANGLET demeurant 12, rue de Bolesire à La Gouesnière (35350).

Immatriculation au RCS de Saint-Malo.

Pour avis
La gérance.

Régime matrimonial

7202261601 - RM CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pascal ODY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal ODY et Coorinateur ODY-AUDRAIN, Notaires Associés, Titulaire d'un Office Notarial » à La Guerche-de-Bretagne, 8 rue du 8 Mai, le 6 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M. Maurice Marin Claude BECAN, retraité, et Mme Maryvonne GODET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Aubin-des-Landes (35500) 7, rue des Vallons.

M. est né à Rannée (35130) le 8 mars 1943.

Mme est née à Domalaïn (35690) le 10 octobre 1947.

Mariés à la mairie de Domalaïn (35680) le 10 juillet 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

7202302201 - RM SCP SECHE et BORDIER Notaires associés BP 72 14 place Toullier 35120 DOL DE BRETAGNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « David SECHE et Guillaume BORDIER, Notaires Associés » à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), 14, place Toullier, le 6 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par : M. Jean-Marie Raymond LUCIFORT, retraité, né à Paris 20ème arrondissement (75020) le 15 mai 1951, et Mme Maryse Macelle (E. DUJC), retraitée, son épouse, née à Lorient (56100) le 20 novembre 1953, demeurant ensemble à Cherveux (35120) 25, rue Théophile Blin.

Mariés à la mairie de Gavres (56680) le 3 mai 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Guillaume BORDIER, notaire à Dol-de-Bretagne.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion
Le notaire.

Marchés publics Procédure adaptée

7202513101 - SF Commune de Miniac-Morvan

Rénovation énergétique de la salle Bel-Air

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Norm et adresse officiels de l'organisme acheteur : mairie de Miniac-Morvan. Correspondant : M. le maire, place de la Mairie, 35540 Miniac-Morvan, tél. : (+33)2 99 58 51 77, télécopieur : (+33)2.99.58.03.55. Courriel : mairie@mairie-miniac-morvan.fr

Principales(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : rénovation énergétique de la salle Bel-Air. Lieu d'exécution : 35540 Miniac-Morvan.

L'avis implique un marché public.

La présente consultation est lancée sous forme de procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des marchés publics. Caractéristiques principales : possibilité de présenter une offre chiffrée pour un ou plusieurs lots.

Présentation des lots :
- Lot 00 : dispositions communes à toutes les entreprises
- Lot 01 : Démolition - Terrassement - Dallage ; Fermeture de chantier et sécurisation
- Lot 02 : Sol en résine - Nettoyage
- Lot 03 : Charpente
- Lot 04 : Façade polycarbonate.

Durée du marché ou délai d'exécution : la durée totale des travaux est de 5,5 mois hors congés annuels à compter de la notification du marché. La période de préparation estimée à 4 semaines est incluse dans le délai global des travaux. Date prévisionnelle de commencement des travaux : début 15 juin 2019. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Modalités de participation :
Critères de sélection des candidatures : garanties professionnelles, techniques et financières ; se référer au règlement de consultation. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public ;
- formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : le mercredi 29 mai 2019, à 12 heures. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : se référer au règlement de consultation.
Le dossier pourra être téléchargé sur le site de : mégalis bretagne.
Conditions de remise des offres ou des candidatures : Remise des offres par courrier, sur place contre récépissé aux heures d'ouverture de la mairie, par voie dématérialisée sur le site mégalis bretagne. Aucune remise par mail ou télécopie ne sera autorisée. Adresses auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Maître d'ouvrage : Armor Ingénieria, 5C, rue de la Ville-Néant 22360 Langueux - tél. : 02 96 33 57 64 Fax 02.96.33.60.17 - Email : bet.al@armoringenierie.fr
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes hôtel de Bizien 3, contour de la Motte 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28 - Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr - télécopieur : 02.99.63.56.84. Adresse Internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du Tribunal administratif de Rennes hôtel de Bizien 3, contour de la Motte 35000 Rennes, tél. : 02 23 21 28 28. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr - télécopieur : 02.99.63.56.84. Adresse Internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 mai 2019.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

Le Greffe du Tribunal de Commerce de St-Malo

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

Le Greffe du Tribunal de Commerce de St-Malo

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

Le Greffe du Tribunal de Commerce de St-Malo

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

CENTRALE DES MARCHÉS COM
Votre prochain marché est là

A LOUER BÂTIMENTS DE STOCKAGE ET COMMERCIAUX

ST-MALO de 100 à 600 m²
DINARD proche Bataillon 300 à 2000 m²
Bâtiments neufs 3,40€ h/m² mensuel
TOUS COMMERCES
06 07 13 52 95
06 86 86 35 86